



SECRET MÉDICAL OU SÉCURITÉ PÉNITENTIAIRE

Secret médical ou sécurité pénitentiaire : un dangereux choix imposé.

Depuis quelques temps, le secrétariat du centre hospitalier de Perpignan adresse directement aux personnes détenues des courriers mentionnant la date, l'heure et le lieu de leurs consultations médicales.

Une pratique en apparence anodine... mais aux conséquences graves et irresponsables.

Une faille majeure de sécurité :

En informant les détenus sans coordination préalable avec l'administration pénitentiaire, ces courriers :

- compromettent l'organisation sécurisée des extractions médicales,
- exposent inutilement les agents pénitentiaires à des risques accrus (tentatives d'évasions, guets-apens, violences, visites de proches sur le lieu de consultation).
- ignorent les protocoles en place, conçus pour garantir l'accès aux soins et la sécurité de tous.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN vous rappelle que le respect du secret médical est fondamental, mais il ne doit pas se faire au détriment de la sécurité des personnels.

Les agents pénitentiaires sont là pour garantir la sécurité, pas pour être mis en danger par des décisions administratives mal coordonnées et déconnectées des réels dangers.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN exige l'arrêt immédiat de l'envoi direct de courriers médicaux aux détenus.

INCARVILLE :

Un drame encore présent dans toutes les mémoires.

Le drame d'Incarville où deux agents ont perdu la vie.

Le drame d'Incarville c'est toute une profession qui a été touchée, blessée, meurtrie.

Nul ne peut l'ignorer !!!

FO JUSTICE CP PERPIGNAN toujours aux cotés des personnels pour leur sécurité et leurs droits.

Le bureau **FO JUSTICE CP PERPIGNAN** le 21/08/2025

